



Indice des prix à la consommation des ménages

En août 2019, stabilité des prix

Sur un an, hausse de 1,1 %

En Guyane, les prix à la consommation dans leur ensemble sont quasiment stables en août 2019, la baisse du prix des services compensant les hausses dans l'alimentation, l'énergie et des produits manufacturés. Sur un an, les prix augmentent de 1,1 %.

Clovis Clotail

Les prix à la consommation des ménages sont quasi stables en Guyane, entre juillet et août 2019 (+ 0,1 %). Les prix à la consommation augmentent par rapport à août 2018 de 1,1 %.

Les prix de l'alimentation connaissent une faible augmentation au mois d'août (+ 0,2 %). Cette évolution résulte des hausses des prix des produits frais (+ 0,5 %) et de l'alimentation hors produits frais (+ 0,2 %). Sur douze mois, les prix de l'alimentation sont aussi en hausse (+ 2,5 %).

Les prix des produits manufacturés sont en faible augmentation sur le mois (+ 0,2 %). Les prix des produits de santé diminuent (- 0,6 %) ; ceux de l'habillement et chaussures, comme ceux des autres produits manufacturés, sont en hausse (respectivement + 0,7 % et + 0,2 %). Sur un an, les prix des produits manufacturés fléchissent (- 0,4 %).

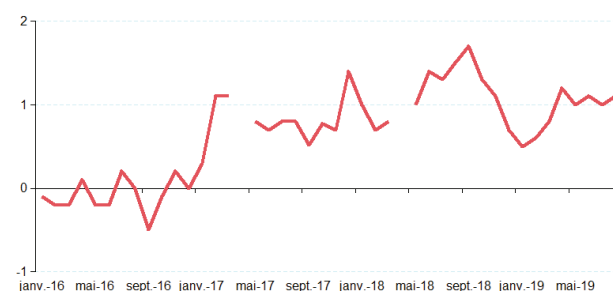
Les prix de l'énergie se renforcent par rapport au mois précédent (+ 1,8 %), tirés par la hausse des prix des produits pétroliers (+ 2,1 %) : le prix de l'essence croît de 3,1 %, celui du gazole de 1,4 % et celui de la bouteille de gaz de 0,9 %. Les prix de l'énergie se sont également accrus sur un an (+ 2,2 %).

Les prix des services sont en légère diminution, en août 2019 (- 0,3 %). Les prix des services de transports baissent nettement (- 4,7 %) ; ceux des services de santé progressent modérément (+ 0,3 %). Les prix sont stables dans les autres

regroupements des services : loyers et services attachés, services de communications et autres services. Sur un an, ils ont augmenté (+ 1,3 %).

1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en août 2019, l'indice des prix (ensemble) augmente de 1,1 % par rapport à juillet 2018.
Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Août 2019

Indice des prix à la consommation (en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Août 2018	Mai. 2019	Juin 2019	Juil 2019	Août 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	102,9	102,4	103,4	103,9	104,0	0,1	1,5	1,1
Alimentation	1 596	101,8	103,1	103,8	104,0	104,3	0,2	1,1	2,5
Produits frais	162	106,6	108,3	109,9	110,1	110,7	0,5	2,2	3,9
Alimentation hors produits frais	1 434	101,0	102,3	102,9	103,2	103,4	0,2	1,0	2,3
Tabac	161	115,9	121,4	121,5	121,6	121,5	-0,1	0,1	4,9
Produits manufacturés	2 925	98,8	98,4	98,6	98,2	98,4	0,2	0,0	-0,4
Habillement et chaussures	660	96,9	96,7	97,7	96,6	97,3	0,7	0,6	0,3
Produits de santé	417	91,3	90,2	89,9	89,5	89,0	-0,6	-1,3	-2,6
Autres produits manufacturés	1 848	101,2	100,9	100,8	100,7	100,9	0,2	0,0	-0,2
Énergie	789	106,6	109,1	111,4	107,0	109,0	1,8	-0,2	2,2
dont Produits pétroliers	572	106,3	109,8	110,7	104,7	106,9	2,1	-2,6	0,5
Services	4 529	104,6	102,7	104,1	106,3	105,9	-0,3	3,1	1,3
Loyers et services rattachés	1 239	101,7	103,5	103,5	103,6	103,6	0,0	0,1	1,9
Service de santé	565	105,6	105,2	105,8	105,9	106,2	0,3	0,9	0,5
Services de transports	303	123,7	82,3	102,7	135,0	128,7	-4,7	56,4	4,0
Services de communications	390	96,5	95,9	95,9	95,9	95,9	0,0	0,0	-0,7
Autres services	2 032	104,7	105,9	105,7	105,8	105,9	0,0	-0,1	1,1
Alimentation et tabac	1 757	103,1	104,8	105,4	105,7	105,9	0,2	1,0	2,7
Produits manufacturés et énergie	3 714	100,6	100,7	101,3	100,1	100,7	0,5	0,0	0,1
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 265	99,4	98,9	98,8	98,7	98,7	0,1	-0,2	-0,7
Ensemble hors produits frais	9 844	102,8	102,3	103,2	103,8	103,9	0,1	1,5	1,1
Ensemble hors énergie	9 211	102,5	101,8	102,6	103,6	103,5	-0,1	1,7	1,0
Ensemble hors tabac	9 839	102,7	102,1	103,1	103,7	103,7	0,1	1,6	1,0

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de France

Août 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,2	1,1	1,2	0,6	1,0
Alimentation	1,9	2,5	1,0	1,6	3,1
Produits frais	7,8	3,9	8,1	5,9	8,5
Alimentation hors produits frais	1,3	2,3	0,2	1,3	2,2
Tabac	4,6	4,9	7,6	5,9	8,7
Produits manufacturés	-0,1	-0,4	0,4	-0,8	-0,9
Habillement et chaussures	-1,5	0,3	0,8	0,6	-1,4
Produits de santé	-1,4	-2,6	-1,3	-1,5	-2,9
Autres produits manufacturés	0,6	-0,2	0,6	-1,0	-0,4
Énergie	2,6	2,2	3,6	-1,7	0,8
dont Produits pétroliers	1,0	0,5	2,3	-4,3	-1,9
Services	1,6	1,3	1,3	1,2	1,1
Loyers et services rattachés	0,9	1,9	1,2	1,1	0,8
Service de santé	0,3	0,5	0,3	0,5	-0,1
Services de transports	13,0	4,0	16,2	2,5	1,3
Services de communications	-0,7	-0,7	-0,7	0,0	-0,5
Autres services	1,6	1,1	1,0	1,6	1,4
Alimentation et tabac	2,0	2,7	1,4	2,0	3,7
Produits manufacturés et énergie	0,4	0,1	1,1	-1,0	-0,5
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,2	-0,7	0,2	-1,1	-0,9
Ensemble hors produits frais	1,1	1,1	1,1	0,5	0,9
Ensemble hors énergie	1,1	1,0	1,0	0,8	1,1
Ensemble hors tabac	1,2	1,0	1,1	0,5	0,9

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ? L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ? Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en oeuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Bayart P., Charrier R., « Des niveaux de vie au pouvoir d'achat : les inégalités s'accroissent entre 2001 et 2011 », Insee Dossier Guyane n° 9, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368967>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole », Insee Antian'échos n° 50, juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>.

